

Communiqué de presse

Ma santé 2022 et PLFSS 2019 :
Le SYFMER salue des orientations pertinentes
mais appelle à une stratégie de réadaptation en santé et de prévention du handicap.

Le SYFMER observe avec satisfaction l'attention portée :

- aux besoins épidémiologiques en termes de vieillissement et de maladies chroniques,
- à la structuration des soins ambulatoires autour des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé,
- à la promotion des hôpitaux de proximité.

Le SYFMER se félicite de l'accent mis sur la réforme de la formation de l'ensemble des professionnels de santé, la participation des médecins au management à tous les niveaux de gouvernance, l'affirmation de la place des services, et le développement du numérique.

Le SYFMER encourage - dans ce cadre - la recherche de financements incitatifs à la coopération plutôt qu'à la concurrence et au travail en silo et souhaite que ces réorganisations permettent aux professionnels d'être plus encore à l'écoute des patients et de mieux les orienter dans des parcours de soins de plus en plus complexes.

Le SYFMER s'émeut cependant de l'absence de stratégie nationale et infranationale de réadaptation malgré l'incitation de l'OMS et de l'ONU aux pays signataires – dont la France – de la convention pour les droits des personnes handicapées. L'espérance de vie sans incapacité, la réduction des déficiences fonctionnelles et limitations d'activités ne sont pas identifiées comme une priorité de santé publique. Cette lacune engendre des handicaps qu'on pourrait éviter.

La réadaptation n'est effectivement toujours pas considérée comme une fonction essentielle du système de santé, l'analyse des besoins et l'offre de soins de réadaptation ne sont pas coordonnées, les inégalités territoriales croissantes entraînent orientations et soins inadaptés, la planification est trop morcelée, le financement ignore les coûts réels, les parcours sont complexes et inéquitable (lésions cérébrales, cancer, maladies chroniques non transmissibles...).

Le SYFMER propose de :

- Promouvoir une stratégie nationale de réadaptation soutenue par les politiques de santé et du handicap afin de répondre de manière équitable et efficiente aux besoins de la population.
- Planifier et coordonner l'ensemble des prestations de réadaptation (médecine de réadaptation, thérapies de réadaptation et aides-techniques) dans une offre de soins gradée au niveau territorial et régional.
- Intégrer l'ensemble des soins de réadaptation dans la couverture sanitaire universelle.

Le SYFMER met l'accent sur l'urgence d'enrichir le système d'information, dont le PMSI, par des outils robustes de description des besoins des patients en santé fonctionnelle, des profils homogènes de prise en charge, des résultats et des coûts, aboutissant à un système de financement juste et pertinent des programmes de réadaptation.

Il souligne la nécessité de développer les capacités de recherche et d'assurer la disponibilité à plus grande échelle de données factuelles solides en faveur de la réadaptation et de l'autonomie.

Le SYFMER estime essentiel de développer la formation au niveau national et infranational par la gestion prévisionnelle des professionnels et compétences de réadaptation.

Pour une stratégie de santé du XXIème siècle ? « Chiche M. le Président ! »

Paris, le 22 octobre 2018

Jean-Pascal Devailly Président du SYFMER
Laurent Wiant Vice-Président du SYFMER
Philippe Vassel Secrétaire général du SYFMER
Véronique Quentin Trésorière du SYFMER

Contact presse :
Jean-Pascal Devailly
jpdevailly@gmail.com
06 60 65 25 51